

contrat d'engagement



Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins

Dans cet établissement,
nous nous engageons à
prendre en charge
votre douleur

avoir moins mal
ne plus avoir mal
c'est possible.

vous **avez peur** d'avoir mal...
prévenir, traiter ou soulager
votre douleur c'est **possible**

Prévenir

Les douleurs provoquées par certains soins ou examens :
piqûres, pansements, pose de sondes, de perfusion,
retrait de drains... Les douleurs parfois liées à un geste
quotidien comme une toilette ou un simple déplacement...

traiter ou soulager

Les douleurs aiguës comme les coliques néphrétiques,
celles de fractures...

Les douleurs après une intervention chirurgicale.

Les douleurs chroniques comme le mal de dos, la migraine,
et également les douleurs du cancer, qui nécessitent une
prise en charge spécifique.

votre participation est **essentielle**

nous sommes là pour vous **écouter**, vous **soutenir**, vous **aider**

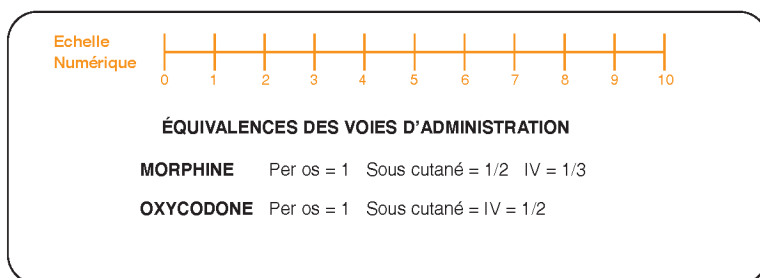
lutter contre la douleur

vous **avez mal...**

votre douleur, **parlons-en**

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur ;
il est possible d'en mesurer l'intensité.

Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez nous indiquer
"combien" vous avez mal en notant votre douleur de 0 à 10 ou en vous aidant
d'une règlette



nous allons vous **aider**
à ne **plus avoir mal**
ou à avoir **moins mal**

en répondant à vos questions ;
en vous expliquant les soins que nous
allons vous faire et leur déroulement ;
en utilisant le ou les moyens les mieux
adaptés.

Les antalgiques sont des médicaments
qui soulagent la douleur. Il en existe de
différentes puissances. La morphine est
l'un des plus puissants.
Mais certaines douleurs, mêmes sévères,
nécessitent un autre traitement.

D'autres méthodes non médicamenteuses
sont efficaces et peuvent vous
être proposées comme par exemple
la relaxation, les massages, le soutien
psychologique, la physiothérapie...

Article L.1110-5 du code de la santé publique

"...toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur.

Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée..."

Dans cet établissement, nous nous engageons à **prendre en charge** votre douleur